

# GUIDE D'ACCUEIL

## 2024-2025



**CARREFOUR**  
DE LA VALLÉE-DE-L'OR



# GUIDE D'ACCUEIL

---

## Mot de bienvenue et présentation



© Émilie Tremblay

L'équipe des services d'aide à l'établissement du Carrefour de la Vallée-de-l'Or vous souhaite la bienvenue sur votre nouveau territoire. Le présent guide a été conçu pour faciliter votre installation et votre intégration de la MRC.

Ce guide d'accueil présente des tonnes d'informations sur nos services, ainsi que sur les services des organismes et des partenaires, qui sont offerts aux nouveaux arrivants. Nous espérons que ces informations vous permettront de vous informer sur les ressources à votre portée et que celles-ci faciliteront votre installation et intégration dans la MRC Vallée-de-l'Or.

### MISE EN GARDE

En cas de disparité entre les données présentées et les données officielles des organismes et des différents services présentés dans ce guide, ces dernières ont priorité.

# SOMMAIRE

---

<u>POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE SUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</u>	3
<u>ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS</u>	5
<u>ARRIMA</u>	6
<u>MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (MIFI)</u>	6
<u>QUOI FAIRE EN ARRIVANT AU QUÉBEC?</u>	6
<u>QUELQUES TRUCS POUR RÉUSSIR MON INTÉGRATION</u>	7
<u>SERVICES DU CARREFOUR DE LA VALLÉE-DE-L'OR OFFERTS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS</u>	9
<u>LE LOGEMENT</u>	12
<u>GARDERIES</u>	17
<u>ÉDUCATION</u>	19
<u>ÉVALUATION COMPARATIVE DES ÉTUDES EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC</u>	22
<u>FRANCISATION</u>	23
<u>ASSURANCE MALADIE AU QUÉBEC</u>	24
<u>SOINS DE SANTÉ</u>	27
<u>SANTÉ MENTALE</u>	31
<u>DENTISTE</u>	32
<u>OPTOMÉTRISTE</u>	32
<u>PERMIS DE CONDUIRE</u>	33
<u>NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIAL</u>	35
<u>SERVICES BANCAIRES ET FINANCES</u>	37
<u>IMPÔTS</u>	39
<u>SERVICE DE TRANSPORT</u>	40
<u>ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DANS LA VALLÉE-DE-L'OR</u>	41
<u>S'HABILLER</u>	42
<u>SE MEUBLER</u>	43
<u>SE NOURRIR</u>	44
<u>LES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS</u>	46
<u>NOUS JOINDRE</u>	47

# POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE SUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

---

## PLACE AUX JEUNES

Il est possible d'obtenir diverses informations sur la région (portrait économique, principaux employeurs, municipalités et services, loisirs, politiques familiales, etc.) via leur site internet : [Site web de Place aux jeunes en région](#)

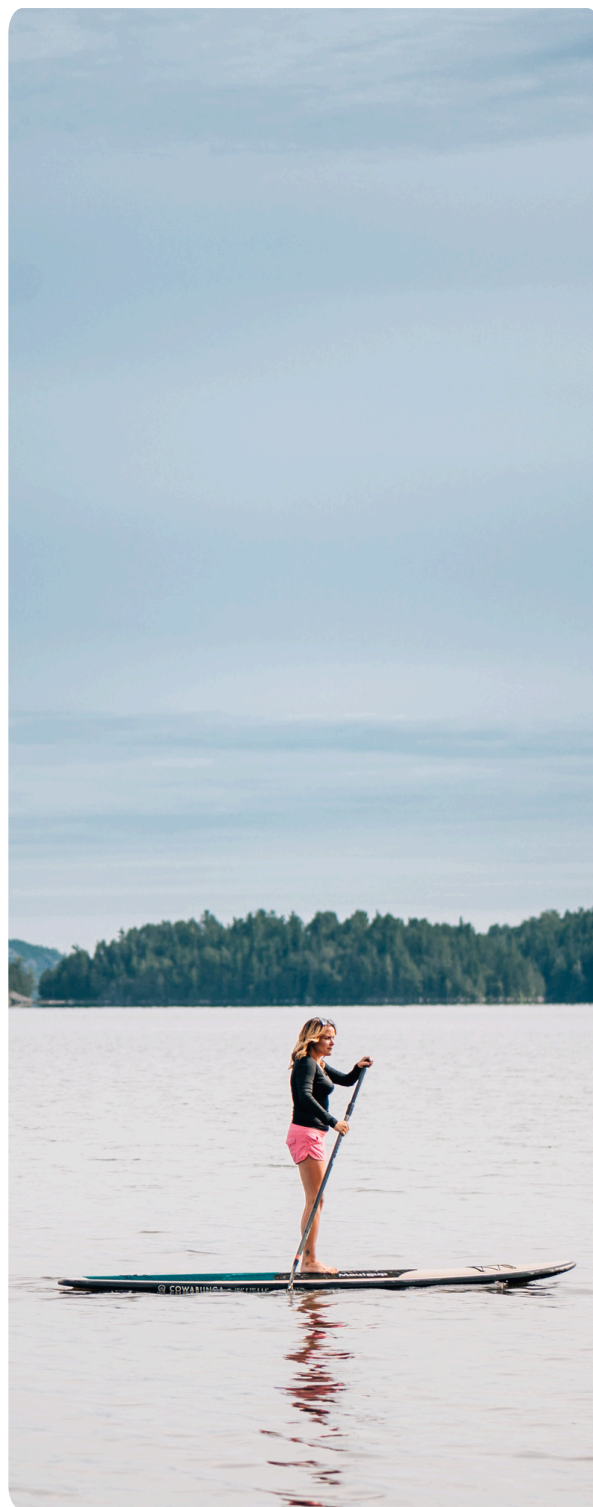
## ATTRACTIVITÉ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Attractivité Abitibi-Témiscamingue supporte les MRC, les organismes, les entreprises et les institutions dans leurs actions d'attractivité, d'accueil et d'enracinement par la concertation, la réalisation de campagnes et la coordination d'action marketing.

Le site web de l'AAT vous permettra de découvrir la région selon les saisons : [Site web d'attractivité Abitibi-Témiscamingue](#)

## VENEZ FAIRE CONNAISSANCE

Venez faire connaissance est la porte d'entrée dans la MRC de la Vallée-de-l'Or. Il permet d'explorer les six municipalités de la MRC en textes, images et vidéos, en plus d'avoir accès en ligne à toutes les ressources liées aux études, à la recherche d'emploi ou de logement et aux services sociaux ou de santé disponible: [Site internet de Venez faire connaissance](#).



© Christian Leduc



# POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE SUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

---

## PORTRAIT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a publié un portrait des différentes MRC de la région que vous pourrez consulter directement sur leur site web : [Site web de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

## VILLE DE VAL-D'OR

Le site web de la ville de Val-d'Or vous offre de l'information variée sur la municipalité telle que les services aux citoyens, la culture, les sports et les loisirs, les actualités, le calendrier d'évènements : [Site internet de la Ville de Val-d'Or](#)

## VILLE DE MALARTIC

La ville de Malartic offre un site internet sur lequel vous pouvez retrouver plusieurs informations sur la ville, tels que : les attraits touristiques, les loisirs et la culture, les avis publics et bien d'autre : [Site internet de la ville de Malartic](#)

## VILLE DE SENNETERRE

Le site web de la ville de Senneterre vous permet d'avoir accès à de l'information concernant les activités, les loisirs, la culture ainsi que la vie communautaire dans la municipalité : [Site internet de la Ville de Senneterre](#)



© Émilie Tremblay



© Christian Leduc

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

### Comité d'accueil des nouveaux arrivants du territoire

#### VAL-D'OR

La ville de Val-d'Or a mis sur pied un comité d'accueil des nouveaux arrivants. Il organise environ trois activités par an. Pour être invité lors de ces événements et signifier votre arrivée, vous êtes invité à remplir le formulaire du nouvel arrivant se trouvant sur le site internet de la Ville de Val-d'Or : [Formulaire de bienvenue à Val-d'Or](#)

Vous pouvez aussi suivre les activités du groupe ou contacter le comité via leur page Facebook.

[Groupe Facebook du groupe nouveaux arrivants de Val-d'Or](#)

#### SENNETERRE

La Ville de Senneterre a instauré un formulaire à remplir pour les nouveaux arrivants permettant au comité de les contacter et de les convier aux événements locaux : [Formulaire d'inscription - Nouvellement résident de Senneterre](#)

#### MALARTIC

La Ville de Malartic possède également un comité d'accueil des nouveaux résidents. Vous pouvez aussi suivre les activités du groupe ou contacter le comité via leur page Facebook : [Groupe Facebook nouveaux résidents de Malartic](#)



## ARRIMA

Elle est la plateforme qui vous permet d'utiliser les services du MIFI pour votre parcours d'immigration. Ce portail s'adresse aux individus et aux employeurs. De cette plateforme, vous pouvez déclarer de l'étranger votre intérêt à venir vous établir au Québec.

L'inscription vous permet également de vous créer un parcours Accompagnement Québec qui vous permettra d'entrer en communication avec un agent d'aide à l'intégration (AAI) du MIFI.

Voici le site internet : [Site web de la plateforme Arrima](#)

## MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (MIFI)

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec a pour mission de promouvoir l'immigration, de sélectionner des personnes immigrantes et de soutenir la pleine participation des personnes issues de l'immigration au développement du Québec. Il met à la disposition des nouveaux arrivants de nombreux outils pour faciliter leur intégration au Québec. Entre autres, le guide « Apprendre le Québec » qui contient une foule d'informations essentielles afin de s'adapter à la société québécoise. Le service d'intégration en ligne (SIEL) du MIFI est aussi un service intéressant pour les nouveaux arrivants au Québec qui veulent à la fois découvrir le monde du travail québécois, se familiariser avec les premières démarches d'installation, explorer les régions du Québec et connaître les valeurs communes de la société québécoises. Pour s'inscrire ou pour en savoir davantage : [Site internet Apprendre le français Québec](#)

Pour plus d'informations : [Site internet immigration Québec](#)

## QUOI FAIRE EN ARRIVANT AU QUÉBEC?

- Aller chercher son Numéro d'Assurance Sociale (NAS)
- S'inscrire au Régime de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ)
- Se procurer un téléphone cellulaire ou une nouvelle carte SIM
- Ouvrir un compte en banque
- Planifier ses transports (voiture, Taxibus, bicyclette...)
- Une première épicerie
- Achat de vêtements d'hiver
- Être à l'emploi ou aux études
- Découvrir!



**Si tu as besoin d'aide dans l'une de ces étapes, contacte le Carrefour de la Vallée-de-l'Or!**

# QUELQUE TRUCS POUR RÉUSSIR TON INTÉGRATION

---

# 1

Aller chercher les Services d'aide à l'établissement du Carrefour de la Vallée-de-l'Or. Un agent d'intégration pourra vous accompagner dans votre parcours migratoire et votre installation dans votre nouvelle ville.

# 2

Développer son réseau de contacts en participant à des activités culturelles, sportives ou de loisirs dans votre ville. Il est possible de s'inscrire à l'infolettre des Services d'aide à l'établissement du Carrefour de la Vallée-de-l'Or qui vous fait parvenir à chaque mois des activités extérieures et autres, organisées par notre agente de projets interculturels  
[Formulaire d'inscription à l'infolettre des activités du SAÉ](#)

# 3

S'impliquer bénévolement dans la MRC (événements culturels ou sportifs, organismes communautaires, écoles, etc.)  
La Ville de Val-d'Or a créé un formulaire auquel l'inscription permet d'être mis en lien avec les différents organismes du territoire ayant un besoin de bénévoles. [Site internet Ville de Val-d'Or - Bénévolat](#)  
Vous pouvez également contacter directement les organismes qui vous intéressent pour connaître leurs besoins.  
S'inscrire à des cours à l'école (Selon votre situation)

# 4

Apprendre ou améliorer son français.  
Voici plusieurs options qui s'offrent à vous pour y arriver:

- Les cours de francisation
- L'application mobile "Mauril"
- Les vidéos de "Ma prof de français" sur Youtube



5

Se trouver un travail: Les intervenants en employabilité au Carrefour de la Vallée-de-l'Or sont là pour vous soutenir. Appelez au 819 825-5627, poste 0 pour prendre un rendez-vous!

6

Consulter régulièrement l'actualité locale, voici quelques liens pour vous aider :

- [Journal Le Citoyen](#)
- [Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue](#)
- [Tva nouvelles Abitibi-Témiscamingue](#)
- [L'indice Bohémien](#)
- [MédiAT](#)

7

S'informer sur la région et en découvrir davantage!

## LES MOYENS QUE JE CHOISIS POUR RÉUSSIR MON INTÉGRATION :

---

---

---

---

---

---

---

# SERVICES DU CARREFOUR DE LA VALLÉE-DE-L'OR OFFERTS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

## AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Aide pour le curriculum vitae et la lettre de présentation;
- Techniques de recherche d'emploi;
- Information scolaire et professionnelle ;
- Préparation à l'entrevue ;
- Diffusion d'offres d'emploi sur la page Facebook du Carrefour;
- Plusieurs autres outils sont disponibles.



© Christian Leduc



© Émilie Tremblay

## ACTIVITÉS INTERCULTURELLES

Nous offrons plusieurs activités mensuelles pour favoriser la création de liens entre les nouveaux arrivants et les personnes de la terre d'accueil, le tout en découvrant le magnifique territoire de la Vallée-de-l'Or. Les activités interculturelles encouragent la diversité culturelle ainsi que ses manifestations sur le territoire de la Vallée-de-l'Or. Elles sensibilisent aux enjeux de diversité et d'inclusion sur le territoire. C'est aussi de travailler en collaboration avec les acteurs du milieu afin de favoriser l'installation et l'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles en région. Il est possible de s'inscrire à l'infolettre des Services d'aide à l'établissement

[Formulaire d'inscription à l'infolettre des activités du SAÉ](#)



## SERVICES POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

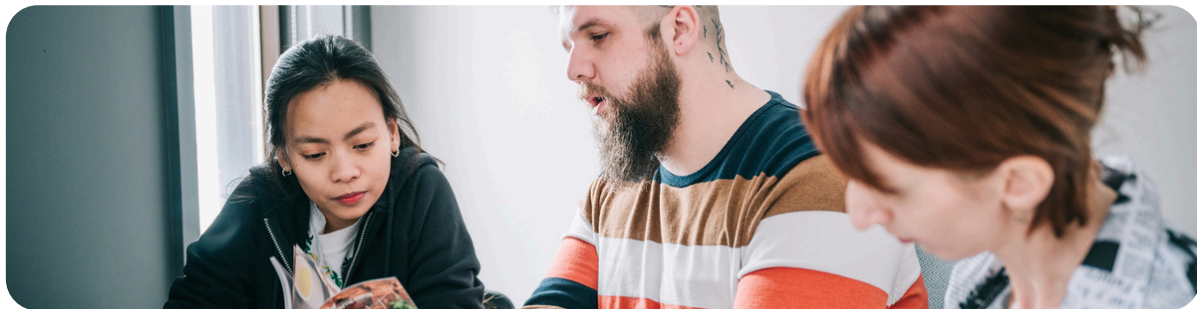
Tu es une personne immigrante, tu viens de t'établir dans la Vallée-de-l'Or et tu aimerais avoir de l'information? Nous pouvons t'aider dans ton processus d'intégration. Nous te soutiendrons dans tes démarches d'installation et d'intégration, pour te faciliter la tâche pour devenir un membre actif de la société québécoise.

**Informé et orienté afin de soutenir la personne immigrante dans ses démarches d'installation et post-installation telles que :**

- la recherche de logement et de garderie;
- l'obtention d'un permis de conduire québécois;
- la production d'une déclaration de revenus;
- la francisation;
- la présentation d'une demande de résidence permanente;
- la souscription à une assurance maladie privée;
- la recherche d'emploi;
- le renouvellement de documents officiels;
- l'ouverture d'un compte bancaire;
- l'obtention d'un numéro d'assurance sociale;
- l'inscription au régime public d'assurance médicaments du Québec; la déclaration d'un changement dans la situation familiale;
- etc.

**Offrir des ateliers ou des séances d'information afin de soutenir la personne immigrante dans son intégration telles que :**

- des séances d'information;
- des ateliers-découvertes sur les services offerts et l'histoire de 3 villes de la Vallée-de-l'Or;
- des ateliers d'éducation financière;
- les Sessions Objectif intégration.



© Christian Leduc

## LES SESSION OBJECTIF INTÉGRATION

La session Objectifs Intégration vous permet de vous familiariser avec les valeurs démocratiques et québécoises, les codes culturels et le monde du travail au Québec. La session s'adresse aux personnes immigrantes qui ont une connaissance du français de stade intermédiaire.



© Christian Leduc

## MES FINANCES MES CHOIX

Vous souhaitez vous informer sur vos finances personnelles pour prendre des décisions éclairées et faire de bons choix en tant que consommateur, étudiant ou travailleur?

Le programme d'éducation financière Mes finances, mes choix est offert au Carrefour de la Vallée-de-l'Or. Des formations ponctuelles sont organisées et les nouveaux arrivants y sont invités. Restez au courant via notre infolettre et la page Facebook du Carrefour de la Vallée-de-l'Or.

Des formations sont données sur le budget, le crédit, la consommation, l'achat et l'épargne, le surendettement, l'alimentation, le transport, la vie en appartement, la protection du consommateur, le cellulaire, les études, le revenu d'emploi, le marché du travail, les impôts et taxes, les institutions financières et les assurances.

## TRAVAIL DE MILIEU

Il sera possible d'apercevoir nos travailleurs de milieu dans les rues, parcs, écoles et autres milieux tout au long de l'année. Si vous avez envie de jaser ou de vous procurer du matériel de prévention, n'hésitez pas à aller les voir. Il leur fera plaisir de vous offrir du soutien et de l'écoute si vous en ressentez le besoin. Il est important de savoir que ces services sont gratuits et confidentiels.



© Christian Leduc



# LE LOGEMENT

---

Les contacts personnels sont souvent très utiles, car les logements ne sont pas tous affichés et quand ils le sont, ils ne sont pas disponibles longtemps. Vous pouvez vous promener dans les rues et noter les appartements à louer et appeler les propriétaires directement. Vous pouvez aussi avoir une ou des lettres de recommandation venant d'anciens propriétaires. Contactez rapidement les propriétaires des logements. Il ne faut pas attendre quelques jours ou même quelques heures puisque les logements se louent rapidement!

## QUELQUES CONTACTS POUR VOTRE RECHERCHE DE LOGEMENT

- **Constructions Boréal Abitibi**, est une entreprise qui a construit de nouveaux logements à Val-d'Or et à Malartic. Ces logements sont donc neufs, très beaux, mais aussi assez dispendieux : <https://constructionsborealabitibi.com/>
- **Le 777 Val-d'Or** est un bloc-appartements avec plusieurs logements. Pour avoir des informations sur les logements disponibles, contactez Brigitte, la responsable de l'immeuble, au 819 824-1929
- **Chez Gestion immobilière Cloutier** il y a régulièrement des appartements à louer. Des annonces sont publiées sur le Facebook du propriétaire : <https://www.facebook.com/christian.cloutier.35>. Écrivez-lui directement sur Messenger.
- **Gestion Agimmo** ont des logements à Val-d'Or et à Malartic. Vous pouvez les texter ou les appeler au 450 390-1117 pour savoir s'ils ont des logements disponibles et organiser une visite.
- **Mme Chantal Grandmont** est propriétaire de plusieurs chambres à louer. Ses immeubles ne sont pas récents, mais le tout est propre et équipé (four, laveuse-sécheuse, meuble). Cellulaire : 819 824-9237.
- **Gestion Habitation** est une entreprise qui offre des services de gestion d'immeuble pour les propriétaires comme la recherche de locataires. De ce fait, il y a régulièrement des annonces de logements sur leur page Facebook. (À noter qu'ils publient des annonces pour Val-d'Or Amos, Malartic, Senneterre et Barraute) : <https://www.facebook.com/Gestion-Habitation-102208615546670> (819 355-5155)
- Si vous êtes un étudiant du **CFP, du CÉGEP ou de l'Université**, vous êtes admissible à la Cité étudiante. Il est possible de faire une demande pour une chambre ou pour une unité familiale (2 ou 3 chambres). Pour les prix, les détails, l'adresse voir : <https://citeetudiantedesjardins.ca/>
- **Domaine des Pionniers** louent des studios et des 2 1/2 autour de 1 100 \$ par mois. 819 824-3472

## LOGEMENT VAL-D'OR

Les gens utilisent énormément les groupes Facebook pour tout ce qui concerne la recherche et la vente d'articles au public. Ainsi, nous vous recommandons fortement d'utiliser ces groupes Facebook et d'entrer directement en contact avec les personnes par message privé pour leur manifester votre intérêt pour un logement :

- Logements à louer à Val-d'Or :  
[https://www.facebook.com/groups/logementvaldor/?notif\\_id=1689428404635692&notif\\_t=group\\_name\\_change&ref=notif](https://www.facebook.com/groups/logementvaldor/?notif_id=1689428404635692&notif_t=group_name_change&ref=notif)
- À louer appartements, chambres, maison à Val-d'Or 2.0 :  
<https://www.facebook.com/groups/1974947039471743/>
- Appartement, Maison ou Chambre à louer en Abitibi avec droit aux animaux :  
<https://www.facebook.com/groups/1630593630529896/?ref=ts&fref=ts>
- Facebook Marketplace <https://www.facebook.com/marketplace>
- À vendre à Val-d'Or (Abitibi-Témiscamingue) :  
<https://www.facebook.com/groups/166729126783473> (Plusieurs personnes affichent des logements à louer sur cette page, en plus d'autres articles)



### Quelques petits trucs pour faciliter vos recherches



- Dites au plus grand nombre de personnes possible que vous êtes à la recherche d'un logement (famille, amis, employeur, centre de formation, etc.);
- Consultez les babillards des épiceries, dépanneurs et autres endroits publics;
- Circulez dans les rues pour localiser des enseignes de logements à louer;
- Soyez proactif!

## LOGEMENT SENNETERRE

Pour la recherche de logement à Senneterre, vous pouvez communiquer avec Félix Leblond, directeur des loisirs à la ville de Senneterre. Il vous fera remplir un formulaire pour savoir le type de logement vous cherchez ainsi que votre situation et l'information sera ensuite envoyée aux propriétaires de logements de Senneterre.

Voici ses coordonnées 819 737-2296, poste 521 [fleblond@ville.senneterre.qc.ca](mailto:fleblond@ville.senneterre.qc.ca)

Il y a aussi ce groupe Facebook pour des logements à Senneterre, Logement à LOUER – Senneterre : <https://www.facebook.com/groups/272041176239187/>

Aussi, voici quelques contacts que nous connaissons qui ont plusieurs logements à Senneterre :

- René Ayotte : 819 737-2720
- Charles Grandmaison : 819 734-8459
- René Grandmaison : 819 856-1715
- Léo Côté : 819 737-4709
- Richard Fortin : 819 732-1962
- Propriétaire de Taxi Roy : 819 737-2121
- Restaurant le Matéo (chambres à louer) : 819 737-2389
- Appelez au BMR de Senneterre et demander à parler à Anne-Marie Amon : 819 737-2223

## LOGEMENT MALARTIC

- Facebook Marketplace [Marketplace sur Facebook](#)
- **Constructions Boréal Abitibi** est une entreprise qui a construit de nouveaux logements à Val-d'Or et à Malartic. Ces logements sont donc neufs, très beaux, mais aussi assez dispendieux : <https://constructionsborealabitibi.com/>
- **Gestion Agimmo** ont des logements à Val-d'Or et à Malartic. Vous pouvez les texter ou les appeler au 450 390-1117 pour savoir s'ils ont des logements disponibles et pour organiser une visite.
- Situé dans la ville de Malartic, le **CAMP URBAIN** offre aux travailleurs miniers et forestiers la possibilité de dormir et manger au même endroit et cela, sans avoir à sortir à l'extérieur grâce à un système de passerelles : <https://campurbain.com/>



Enfin, le bouche-à-oreille est toujours prometteur, il est suggéré d'en parler le plus possible à votre entourage, les gens que vous connaissez qui sont déjà établis en ville (ex : votre prochain employeur et vos collègues).



## LOGEMENT TEMPORAIRE

Puisqu'il peut être difficile de se trouver un logement avant même son arrivée à Val-d'Or, voici quelques options de logements temporaires :

- **Le 93**, qui offre plusieurs appartements pour travailleurs. Les prix varient en fonction de vos besoins et de la durée du séjour. Pour plus d'informations, et connaître les disponibilités, contactez Suzanne Leduc au 819 824-9651, poste 6 <https://complexe93.com/contact-93/>
- Il est également possible de trouver quelques logements sur **airbnb** : <https://fr.airbnb.ca/>
- **Worknstay** est une application comparable à Airbnb, mais qui a été faite spécifiquement pour la situation locative de l'Abitibi-Témiscamingue : <https://www.worknstay.com/fr/>. Vous pouvez réserver pour une période de 31 jours (1 mois) à 365 jours (1 an).
- **Les résidences de l'UQAT** peuvent être disponibles pendant la période estivale (entre mai et septembre). Ils peuvent louer des chambres à la semaine ou au mois. Idéalement pour des personnes seules, mais ils peuvent offrir de l'hébergement à des couples ou familles selon la disponibilité <https://www.uqat.ca/services/residences-etudiantes/>
- Finalement, nous avons plusieurs **hôtels et motels** à Val-d'Or. Nous vous recommandons donc d'effectuer une recherche sur Google Maps et de trouver celui qui vous convient le mieux : <https://www.google.com/maps/search/hotel/@48.098625,-77.7975394,14.75z>
- Hébergement temporaire et de dernier recours :

### **La Piaule de Val-d'Or**

1179, 3e Rue

Val-d'Or (Québec) J9P 4B2

Téléphone : 819 825-9222

[lapiaule.org](http://lapiaule.org)

## INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT DES LOGEMENTS

Au Québec, un propriétaire ne peut pas vous demander de faire un dépôt sur le logement, c'est illégal. Le seul paiement qui peut être exigé d'avance est le paiement du premier mois de loyer suite à la signature d'un bail. Ressource: exiger un dépôt est illégal

Le locataire, c'est-à-dire vous, a l'obligation de payer son loyer le 1er de chaque mois (ou avant). Dès le 2 du mois, le locateur peut produire une demande de recouvrement du loyer.

Pour obtenir des informations fiables en lien avec la location d'un logement au Québec, il faut se référer au Tribunal administratif du logement. Tribunal administratif du logement



© Émilie Tremblay

## VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN ÉTANT LOCATAIRE

**Consultez les liens suivants :**

Droits et obligations du locataire

Droits et obligations des locateurs et des locataires

Les recours si ton logement est en mauvais état

# GARDERIES

---

Si vous avez un enfant de moins de cinq ans, vous pouvez choisir entre différents types de services de garde : Les garderies privées et les garderies subventionnées. [Types de services de garde au Québec.](#)

## GARDERIES PRIVÉES

Les garderies privées ont des prix journaliers variés, il est possible d'en récupérer une partie en fonction de vos revenus lors de la période d'imposition. Ce sont des entreprises à but lucratif.

## GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Le prix journalier des garderies subventionnées est déterminé selon le salaire des parents (montant de départ: 9,10 \$)

Voici un document sur les règles sur les garderies subventionnées :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/23-605-FS-RB-GS-2023-2024-2023-05-24VF-REV-NS.pdf>

## LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE) ET LES GARDERIES

Généralement, un centre de la petite enfance (CPE) comprend plusieurs locaux, des aires de jeu, un espace extérieur et peut compter plusieurs installations. Les groupes sont divisés par tranches d'âge.

## COMMENT INSCRIRE SON ENFANT À LA GARDERIE/AU CPE

La Place 0-5 ans est une plateforme via laquelle les parents peuvent trouver les garderies se trouvant dans leur ville/quartier grâce à leur carte interactive et y inscriront leurs enfants : <https://www.laplace0-5.com/>

## CPE ET GARDERIES SUBVENTIONNÉES DE VAL-D'OR

**CPE Abinodjic-Miguam**  
801, 6e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 874-2323

**CPE La Magie du Rêve**  
1277, boul. Forest, Val-d'Or  
Tél. : 819 825-2677

**Aux Jardins des Merveilles**  
111, chemin de la Baie-Carrière  
Val-d'Or  
Tél. : 819 874-1403

**CPE La Vallée des Loupiots  
(Installation Guillemette -  
Val-d'Or)**  
7, place Guillemette, Val-d'Or  
Tél. : 819 825-2260

**CPE La Vallée des Loupiots  
(Secteur Sullivan)**  
51, rue de l'Église, Sullivan  
Tél. : 819 825-2260

**CPE La Vallée des Loupiots  
(Installation Paquin - Val-d'Or)**  
250, Avenue Paquin  
Tél. : 819 825-2260



## CPE ET GARDERIES SUBVENTIONNÉES DE SENNETERRE ET MALARTIC

**Centre De La Petite Enfance**  
770, 11e avenue, Senneterre  
819 737-2918

**Centre De La Petite Enfance Babin Et Calin**  
700, chemin Harricana, Malartic  
819 757-2838

### SERVICE DE GARDE SCOLAIRE

Votre enfant allant à l'école primaire (entre 5 et 12 ans) a généralement accès à un service de garde à même son école. Cela permet au parent d'apporter son enfant le matin et de venir le chercher le soir en dehors des heures de classe.

### VERSEMENTS ANTICIPÉS DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANTS

Si vous remplissez certaines conditions, vous pourrez recevoir le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants par versements anticipés. Ainsi, vous n'avez pas à attendre la production de votre déclaration de revenus pour demander ce crédit d'impôt.

#### CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANTS



© Émilie Tremblay

#### AUTRES RESSOURCES

**Pages Facebook :**

[Garderies de l'Abitibi](#)

[Gardiennne d'enfant à domicile](#)

**Site internet du ministère de la Famille :**

[Ministère de la Famille](#)

**Les maisons de la famille:**

- [Val-d'Or](#)
- [Malartic](#)
- [Senneterre](#)

# ÉDUCATION

## INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE (MATERNELLE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

Au Québec, en vertu de la loi, les enfants de 5 à 16 ans doivent fréquenter un établissement scolaire. Pour inscrire son enfant à l'école primaire ou au secondaire, vous devez vous adresser au Centre de services scolaires de l'Or-et-des-Bois, ou à la Commission scolaire Western Québec pour l'enseignement en anglais. (Certaines conditions s'appliquent pour l'enseignement en anglais.)



© Christian Leduc

Pour l'inscription à la maternelle, le programme Passe-Partout (4 ans), et d'autres informations pertinentes voir la section questions/réponses sur le site de la CSSOB ou vous référer à l'agente de développement - ILSS :

**Geneviève Roussy**, au 819 824-8111 ou [roussy.genevieve@cssob.gouv.qc.ca](mailto:roussy.genevieve@cssob.gouv.qc.ca)

Vous devez faire l'inscription sur rendez-vous à votre école de quartier. Pour trouver l'école en fonction de votre lieu de résidence au CSSOB, contactez :

**Andréa Tientcheu Nitcheu** au 819 825-4220, poste 3058 ou [tientcheunitcheu.andrea@cssob.gouv.qc.ca](mailto:tientcheunitcheu.andrea@cssob.gouv.qc.ca)

## DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS (CSSOB) :

- Document d'immigration de l'étudiant (permis de visiteur, permis d'étude, carte de résident permanent...) (copie originale);
- Certificat de naissance de l'élève traduit en français ou en anglais (copie originale);
- Passeport de l'élève;
- Deux preuves de résidence, incluant le nom des parents et l'adresse de résidence (permis de conduire, compte de téléphone, bail, etc.)
- Dernier bulletin de l'élève (n'est pas obligatoire)



© Émilie Tremblay

## DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT À LA COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC (CSWQ) :

- Copie originale du certificat de naissance de l'enfant indiquant les noms des parents
- Certificat d'éligibilité de l'enfant, d'un frère ou d'une sœur, ou d'un parent
- Preuve de citoyenneté canadienne du parent dont l'éducation sert à prouver l'admissibilité
- Permis de conduire du Québec du parent/tuteur responsable de l'enfant
- Preuve de résidence du Québec (bail ou acte d'achat de résidence ET une facture de service, ex: taxes, Hydro-Québec, câble ou téléphone)
- Dernier bulletin scolaire de l'enfant (le cas échéant)
- Carnet de vaccination de l'enfant

## SERVICE D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

### Le SARCA, c'est :

- Un service gratuit, personnalisé et confidentiel, pour vous guider
- Un accompagnement dans la détermination et la réalisation des objectifs personnels et professionnels des personnes de 16 ans et plus afin, d'établir un projet de vie qui leur permettra d'améliorer leur situation
- Des références aux organismes appropriés
- Un suivi tout au long de la démarche

### Exemple de services offerts:

- Le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base
- La reconnaissance des acquis et des compétences
- Les tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS)
- Les tests du General Education Development Testing Service (GEDTS)
- Test de développement général (TDG)
- Prior Learning Examination (PLE)

### SARCA - CSSOB

## POINTS DE SERVICES

### **SARCA CSSOB**

1241, 8e Rue, Val-d'Or

Tél. : 819 874-3565, poste 109

sarca@csob.qc.ca

### **SARCA Western Quebec (service en anglais)**

799, 1re Avenue, Val-d'Or

Tél. : 819 874-0351





## ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Dans la Vallée-de-l'Or il y a un pavillon d'études collégiales et universitaires, un centre de formation professionnelle, ainsi que trois centres de formation générale des adultes.

- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, campus de Val-d'Or
- Centre de formation professionnelle Val-d'Or
- Université de l'Abitibi-Témiscamingue
- Formation générale aux adultes - Centre l'Horizon
- Formation générale aux adultes - Centre le trait d'union
- Formation générale aux adultes - Centre La Concorde

## ÉVALUATION COMPARATIVE DES ÉTUDES EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC

---

### OBTENIR UNE ÉVALUATION COMPARATIVE DES ÉTUDES EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC

L'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec (évaluation comparative) compare deux systèmes éducatifs officiels de façon générale. Elle permet de mieux comprendre les diplômes obtenus à l'étranger. Elle indique à quel niveau scolaire et à quel domaine de formation du Québec peuvent être comparées les études effectuées à l'extérieur du Canada.

L'évaluation comparative est un avis d'expert (opinion). Elle est délivrée à titre indicatif seulement.

L'évaluation comparative n'est pas un diplôme ni une équivalence de diplôme.

<https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>

### CENTRE D'INFORMATION CANADIEN SUR LES DIPLÔMES INTERNATIONAUX

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) fournit aux particuliers et aux organisations des renseignements et des services d'aiguillage sur la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles, pour pouvoir étudier et travailler au Canada et à l'étranger. [Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.](#)

### RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

[Faire reconnaître ses compétences acquises](#)

# FRANCISATION

À qui s'adresse la francisation?

Les cours de francisation s'adressent à toute personne de 16 ans et plus, qui sont issues d'autres communautés ou d'autres nationalités, désirant apprendre à parler et écrire en français.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Votre lieu de naissance est à l'extérieur du Canada;
- Vous avez 16 ans ou plus;
- Vous habitez au Québec.

Le gouvernement du Québec vous offre de l'aide financière pour vous encourager à suivre les cours de francisation à temps complet. Vous pourriez recevoir cette aide pour votre participation aux cours et pour les frais de garde de vos enfants ou des personnes handicapées à votre charge.

## QUAND PEUT-ON S'INSCRIRE?

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire. Il suffit de se présenter à l'Accueil et Référence au Centre l'Horizon ou de vous présenter au CVO.

## COORDONNÉES ET HEURES D'OUVERTURE

**Centre L'Horizon**  
1241, 8e Rue, Val-d'Or  
819 874-3565, poste 108

**Jour : Lundi au vendredi (8 h 40 à 15 h 20)**  
**Soir : Lundi au mercredi (17 h 40 à 20 h 30)**



© Émilie Tremblay



Des cours de français en ligne (stade avancé et intermédiaire) et modules d'auto-apprentissage du français dans des domaines spécialisés sont disponibles. Voir site internet pour tous les détails : [Francisation](#)



# RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

La personne qui arrive au Québec doit s'inscrire au Régime d'assurance maladie, et ce, même si elle y a déjà été inscrite par le passé. Il est très important de téléphoner ou de remplir le formulaire en ligne dès votre arrivée au Québec afin de ne pas retarder le moment où vous pourrez bénéficier du Régime. [RAMQ](#).



© Christian Leduc



© Christian Leduc

Règle générale, votre couverture d'assurance maladie commence le 1er jour du 3e mois suivant la date de votre établissement au Québec. Par exemple, si vous vous établissez au Québec le 8 janvier, votre couverture commencera le 1er avril. Cette période d'attente, appelée «délai de carence», s'applique même si vous avez la citoyenneté canadienne, mais ne concerne pas les enfants de moins de 18 ans. Pour éviter de retarder le moment où vous pourrez bénéficier de l'assurance maladie, inscrivez-vous dans les 15 jours suivant votre arrivée au Québec.

Sauf exception, la régie ne rembourse pas les services de santé reçus pendant la période de carence.

[Délai de carence](#)

## IMPORTANT : SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE TEMPORAIRE

Il est fortement recommandé de prendre une assurance santé privée pour être assuré durant le délai de carence du Régime d'assurance maladie du Québec. Nous vous recommandons de le faire dans les 5 jours suivant votre arrivée au Québec. Pour en savoir plus sur les assurances ; voici la liste des dix assureurs privés les plus populaires : [Meilleure assurance santé en 2024](#)

## LA RAMQ SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRATION

CATÉGORIE D'IMMIGRATION	COUVERTURE DE SANTÉ	RESTRICTIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résidents permanents</li> <li>Travailleurs qualifiés</li> <li>Gens d'affaires</li> <li>Personnes parrainées</li> <li>• Travailleurs temporaires (ayant un permis de plus de 6 mois)</li> <li>• Étudiants étrangers (dont le pays a un accord avec le Québec)</li> <li>• Membres des familles des catégories précédentes</li> </ul>	<p>Carte d'assurance maladie : la demande doit être faite auprès de la RAMQ</p>	<p>Soumis au délai de carence de 3 mois, sauf en cas de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grossesse (suivi, accouchement et interruption)</li> <li>• Victimes de violence</li> <li>• Infections pouvant menacer la santé publique</li> <li>• Étudiants étrangers et travailleurs temporaires provenant de pays qui ont un accord avec le Québec (Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Suède, Roumanie)</li> </ul> <p><b>À noter : Le travailleur étranger temporaire qui perd son emploi ou est entre deux emplois perd son éligibilité à la RAMQ</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeurs d'asile (revendicateurs du statut de réfugié) et demandeurs refusés</li> <li>• Enfants nés au Québec de parents demandeurs d'asile</li> </ul>	<p>Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)</p> <p>Carte d'assurance maladie: La demande doit être faite auprès de la RAMQ. La carte demeure valide même si la demande d'asile des parents est refusée après la naissance.</p>	<p><b>Si accepté :</b> le PFSI demeure valide pendant 90 jours (pour permettre de demander la carte de la RAMQ).</p> <p><b>Si refusé :</b> le PFSI demeure valide jusqu'à la date de renvoi.</p> <p>Si les bénéficiaires sont originaires d'un pays sous moratoire (sursis de renvoi), ils conservent le PFSI. (Voir aide-mémoire PFSI).</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfugiés acceptés (à la suite d'une demande d'asile faite au Canada)</li> </ul>	<p>Carte d'assurance maladie</p> <p>Le PFSI demeure valide jusqu'à 90 jours après l'acceptation de la demande d'asile ou à la réception de la carte d'assurance maladie</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfugiés sélectionnés à l'étranger (statut de résident permanent dès l'arrivée)</li> </ul>	<p>Carte d'assurance maladie dès l'arrivée</p> <p>Médicaments : Régime public d'assurance médicaments du Québec</p> <p>PFSI pendant les premiers 12 mois pour couverture de certains soins supplémentaires (ex. : psychothérapie, lunettes)</p>	<p>Aucun délai de carence</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres (touristes, personnes sans statut, étudiants étrangers dont le pays n'a pas d'accord avec le Québec, travailleurs étrangers avec un permis ouvert ou un permis fermé de moins de 6 mois, enfants nés au Québec dont aucun des parents n'a d'assurance maladie ou de PFSI)</li> </ul>	<p>Aucune couverture médicale publique</p> <p>Seule clinique au Québec à offrir des services aux personnes sans couverture : <u>Médecin du Monde, à Montréal</u></p>	<p>Toute personne a le droit de recevoir des soins urgents nécessaires pour maintenir la vie ou l'intégrité physique, même si elle n'a pas d'assurance médicale et n'est pas en mesure de payer. Cependant, elle sera facturée après avoir reçu les soins.</p>

source: Intervenir en contexte d'immigration et de diversité ethnoculturelle - Portrait de l'immigration au Québec, 2019

## L'IMPORTANCE DE S'INSCRIRE À L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Une fois que vous avez en votre possession votre carte d'assurance maladie du Québec, vous pouvez bénéficier de plusieurs services de santé. En effet, en étant inscrit au régime de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) vous pouvez couvrir vos soins et services de santé prévus au régime. De plus, vous pouvez couvrir vos médicaments et fournitures médicales.

### RÉCEPTION DE LA CARTE

Après avoir traité la demande d'inscription d'une personne, la Régie lui fait parvenir une lettre. Celle-ci indique la date à partir de laquelle la personne peut bénéficier du régime d'assurance maladie, si elle remplit les conditions d'admissibilité. La personne reçoit sa carte d'assurance maladie dans les deux semaines suivant cette date.



Cependant, le ministre de la Santé et des Services Sociaux a instauré une mesure d'exception qui prévoit que les personnes soumises au délai de carence peuvent bénéficier des services médicaux assurés par le régime lors des situations particulières :

- Nécessaires aux victimes de violence conjugale ou familiale ou d'une agression sexuelle;
- Liés à la grossesse, à l'accouchement ou à l'interruption de grossesse;
- Nécessaires aux personnes aux prises avec des problèmes de santé de nature infectieuse ayant une incidence sur la santé publique.

Si vous vous retrouvez dans les situations suivantes et que vous n'avez toujours pas votre RAMQ, vous êtes exemptés et pouvez avoir des services.



Si vous n'êtes pas admissible à la RAMQ ou que vous êtes dans votre délai de carence (et que vous ne vous trouvez pas dans les situations particulières) vous serez responsables de tous vos frais médicaux.

# SOINS DE SANTÉ

---

## Le système de santé et de services sociaux du Québec (services publics)

### SI VOUS AVEZ UN MÉDECIN DE FAMILLE

L'assurance maladie du Québec vous permet de vous inscrire sur la liste d'attente afin d'avoir accès à un médecin de famille. Les avantages d'avoir un médecin de famille sont nombreux. En plus d'être suivi par un seul médecin avec qui peut se développer une relation de confiance, il est souvent plus facile d'obtenir une consultation, et ce, sans attendre de longues heures dans une salle d'attente. Voici le lien pour s'inscrire au guichet d'accès à un médecin de famille : [Trouver un médecin de famille](#)

Pour obtenir une consultation, vous pouvez prendre un rendez-vous en ligne ou par téléphone auprès de votre clinique.

[Obtenir une consultation avec un professionnel de la santé si vous avez un médecin de famille ou une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne](#)

### SI VOUS ÊTES EN ATTENTE D'UN MÉDECIN DE FAMILLE

Dans l'attente d'un médecin de famille, à la suite de votre inscription au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), vous pouvez utiliser le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) pour obtenir une consultation ou un service médical.

Ce service créé pour les patients sans médecin de famille permet d'obtenir une évaluation de leur besoin de santé et d'être dirigés, selon leur situation, vers le bon service, par la bonne personne, au bon moment, et ce, dans les limites de leur territoire.

Par téléphone : 811, option 3

Site Web : Guichet d'accès à la première ligne (GAP)

[Guichet d'accès à la première ligne](#)



Si votre vie ou celle de l'un de vos proches est en danger et que vous ne pouvez pas vous rendre à l'urgence la plus proche, composez le 9-1-1.



## SI VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN DE FAMILLE ET QUE VOTRE SITUATION N'EST PAS URGENTE

Pour obtenir des conseils concernant un problème de santé non urgent, vous pouvez communiquer avec Info-Santé en composant le 811, option 1. Une infirmière pourra répondre à vos questions, vous faire des recommandations et, si nécessaire, vous diriger vers la ressource appropriée sur votre territoire. Le service est offert 24 heures par jour, 365 jours par année.

Info santé 811

Vous pouvez appeler les ressources d'Info-Santé si vous voulez des conseils pour traiter un problème de santé mineur.

Pour obtenir des conseils concernant un problème de santé pour un enfant âgé entre 0 et 17 ans, vous pouvez joindre la ligne pédiatrique d'Info-Santé en composant le 811, option 1 (puis l'option 2 pour la ligne pédiatrique).

Une ligne prioritaire pour les parents d'enfants de 0 à 17 ans est disponible. Vous pourrez rapidement parler à une infirmière d'Info-Santé pour une évaluation de votre enfant et des conseils pour appliquer des soins à la maison.

Si Info-Santé confirme que votre enfant nécessite une consultation avec un professionnel de la santé, vous serez transféré vers une centrale téléphonique qui vous guidera vers les bonnes ressources.

Info social 811

## SI VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN DE FAMILLE ET QUE VOTRE SITUATION EST URGENTE OU QUE VOUS AVEZ UN MÉDECIN DE FAMILLE, MAIS QUE VOUS N'AVEZ PAS PU OBTENIR UN RENDEZ-VOUS RAPIDEMENT

Rendez-vous à l'urgence la plus proche si votre vie ou celle de l'un de vos proches est en danger ou si votre état ou celui de l'un de vos proches nécessite des soins rapidement.

À la suite de votre évaluation, l'infirmière du triage pourrait vous suggérer d'aller vers une ressource plus appropriée pour prendre en charge votre problème de santé ou votre problème psychosocial.

Si vous devez attendre aux urgences, comprenez que le temps d'attente peut varier. C'est la gravité de l'état des personnes présentes et du vôtre qui déterminent l'ordre de priorité de la prise en charge et donc de votre délai d'attente. Sachez que les délais attendus sont aléatoires selon la possible arrivée d'usagers nécessitant des soins immédiats.



## QU'EST-CE QUE LE 811 AU QUÉBEC

Le 811 est un service téléphonique gratuit au Québec qui permet d'accéder rapidement à des professionnels de la santé et des services sociaux pour obtenir des conseils et de l'aide. Voici les différentes options disponibles lorsque vous composez le 811.

### 811 option 1 : Info-Santé pour des conseils en santé

- Une infirmière évalue l'état de santé et donne des recommandations pour des soins à la maison ou pour trouver le service qui répondra le mieux au besoin.
- Si l'appel concerne un enfant de 0 à 17 ans, la ligne prioritaire offre une réponse plus rapide qui peut se conclure par un rendez-vous avec un professionnel de la santé.

### 811, option 2 : Info-Social pour des conseils psychosociaux

- Un professionnel en intervention psychosociale offre des conseils pour un problème psychosocial ou en santé mentale.

### 811, option 3 : Guichet d'accès à la première ligne

- Cette ligne est réservée aux personnes sans médecin de famille. Une infirmière donne des recommandations pour des soins à la maison et, au besoin, oriente vers le professionnel de la santé le mieux adapté (pharmacien, infirmière, médecin, etc.).

# SOIN DE SANTÉ

---

## Le système de santé et de services sociaux du Québec (services privés)

Le système de santé au Québec est principalement public, financé par les impôts et géré par le gouvernement provincial. Cependant, il existe aussi un secteur privé où les patients peuvent accéder à des services de santé en dehors du réseau public. Voici comment fonctionne le système de santé privé et comment accéder à une consultation :

### COMMENT ACCÉDER À UNE CONSULTATION PRIVÉE

#### 1. Trouver une Clinique Privée :

- Vous pouvez rechercher en ligne des cliniques privées dans votre région. Les sites web des cliniques fournissent généralement des informations sur les services offerts et les tarifs.
- Des plateformes comme Doctolib ou Bonjour-santé peuvent vous aider à trouver des professionnels de la santé et à prendre des rendez-vous.

#### 2. Prendre Rendez-vous :

- Contactez directement la clinique ou utilisez les plateformes en ligne pour prendre un rendez-vous. Les délais d'attente sont généralement plus courts que dans le système public.
- Lors de la prise de rendez-vous, assurez-vous de demander les détails sur les coûts des consultations et des traitements.

#### 3. Paiement :

- Préparez-vous à payer pour les services reçus. Les cliniques privées acceptent souvent les cartes de crédit et de débit.
- Si vous avez une assurance privée, vérifiez auprès de votre assureur les services couverts et les procédures de remboursement.

#### 4. Dossier Médical :

- Les cliniques privées peuvent demander votre dossier médical ou vous demander de remplir un formulaire de santé pour mieux comprendre votre état de santé.
- Si vous êtes déjà suivi par un médecin dans le système public, vous pouvez demander une copie de votre dossier médical pour la partager avec le professionnel de santé privé.

En résumé, accéder à une consultation dans le système de santé privé au Québec est relativement simple, mais nécessite de payer directement pour les services reçus. L'utilisation de cliniques privées peut être une solution pour obtenir des soins plus rapidement ou accéder à des services non disponibles dans le système public.



## SANTÉ MENTALE

### SERVICES EN SANTÉ MENTALE ACCESSIBLES ET ADAPTÉS

Tous les établissements publics de santé et de services sociaux au Québec offrent gratuitement des soins et des services en santé mentale. Les services de proximité (groupes de médecine de famille (GMF) ou centres locaux de services communautaires (CLSC), par exemple) peuvent offrir les services suivants :

- rencontre d'accompagnement;
- intervention de soutien;
- intervention de groupe;
- intervention individuelle - thérapie cognitive comportementale;
- intervention conjugale et familiale;
- psychothérapie;
- réadaptation;
- suivi clinique;
- coaching.

### COMMENT DEMANDER DE L'AIDE?

Si vous ou l'un de vos proches vivez de la détresse ou présentez des signes et symptômes s'apparentant à un trouble mental, n'hésitez pas à demander de l'aide. Un intervenant procédera à l'analyse de votre situation et de vos besoins. Vous pouvez :

- Communiquer avec Info-Social 811;
- Vous présenter à votre groupe de médecine de famille (GMF) ou consulter votre médecin;
- Consulter un intervenant d'un organisme communautaire en santé mentale ou d'un centre de crise;
- Communiquer avec l'intervenant que vous consultez déjà, le cas échéant;
- Communiquer, si vous êtes étudiant, avec un intervenant de l'école ou de l'établissement d'enseignement que vous fréquentez;
- Vous présenter à l'urgence d'un hôpital si la situation vécue est grave et nécessite une intervention immédiate.

Pour trouver des ressources d'information et de soutien, ou pour obtenir des soins ou des services pour vous ou pour un proche, consultez la page : [Trouver de l'aide et du soutien en santé mentale.](#)



# DENTISTE

## COMMENT PUIS-JE AVOIR ACCÈS À DES SERVICES DENTAIRES?

Les dentistes et les denturologistes participants au régime public rendent certains services couverts par l'assurance maladie. C'est aussi le cas des hygiénistes dentaires qui travaillent de façon autonome. Les enfants de moins de 10 ans et les prestataires d'un programme d'aide financière avec carnet de réclamation peuvent bénéficier gratuitement de plusieurs services. Vous devez présenter votre carte d'assurance maladie valide et, s'il y a lieu, votre carnet de réclamation valide.

Si vos soins de santé ne sont pas couverts par l'assurance maladie ou par une assurance privée par l'entremise de votre travail, vous devrez payer pour avoir accès à des soins dentaires. Veuillez ouvrir un dossier dans l'une des cliniques dentaires de votre ville. Il est possible que ce soit difficile de trouver un dentiste, alors vous pouvez rechercher un dentiste dans d'autres villes, comme Rouyn-Noranda et Amos.

Tous les dentiste dans les environs

### OPTOMÉTRISTE

Les optométristes fournissent certains services couverts par le régime d'assurance maladie. Les enfants, les personnes de 65 ans ou plus et celles ayant une déficience visuelle sont parmi les personnes assurées qui peuvent bénéficier de services d'optométries gratuits. Un service d'urgence est couvert pour tous.

L'examen d'urgence fait par l'optométriste est couvert pour toute personne assurée dans les cas d'infection subite de l'œil. Vous devez seulement présenter votre carte d'assurance maladie valide. Voici des exemples :

- Conjonctivite;
- Inflammation de la paupière;
- Corps étranger à la surface de l'œil.

Vous devez toutefois payer des frais pour certains services complémentaires non couverts :

- Traitement (exemples : extraction du corps étranger, prescription d'un médicament)
- Tests complémentaires pour établir le diagnostic (exemple : photographie du fond de l'œil)

Vous devez payer certains services optométries. Voici des exemples :

- Achat, ajustement et remplacement de lunettes ou de verres de contact, sauf pour les moins de 18 ans
- Chirurgie au laser ou autre chirurgie de l'œil pour corriger la vision ou éviter le port de lunettes ou de verres de contact

Vous pouvez ouvrir un dossier dans l'une des cliniques d'optométrie de votre ville. Vous pouvez les trouver en effectuant une recherche pour les cliniques d'optométrie sur Google map.

# PERMIS DE CONDUIRE

---

## NOUVEAUX RÉSIDENTS ET TITULAIRES DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGERS

**Non-résidents (visiteurs, touristes ou autres) :** Si vous êtes de passage au Québec, vous pouvez conduire avec votre permis de conduire étranger pendant 6 mois consécutifs si votre permis :

- est valide
- vous autorise à conduire le type de véhicule routier que vous utilisez

Si votre séjour au Québec dure plus de 6 mois, Vous devez avoir un permis de conduire international valide afin de pouvoir circuler sur les routes du Québec.

**Étudiants, coopérants et stagiaires étrangers :** Si vous êtes un étudiant ou un stagiaire venant d'une autre province canadienne ou de l'étranger, vous avez le droit de conduire durant toute la durée de vos études ou de votre stage avec votre permis étranger si celui-ci :

- est valide
- vous autorise à conduire le type de véhicule routier que vous utilisez.

## TITULAIRES DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGERS

Un permis de conduire est nécessaire pour circuler sur les routes du Québec. La Société de l'assurance automobile du Québec peut, selon des règles précises, délivrer un permis de conduire ou échanger le permis de conduire délivré par votre pays.

Le titulaire d'un permis étranger valide a le droit de circuler sur les routes du Québec pendant 6 mois consécutifs. Passé ce délai, il doit posséder un permis de conduire international et, s'il décide de s'établir dans la province, il doit obtenir un permis du Québec qu'il peut demander dès son arrivée.

Pour échanger un permis de conduire délivré dans un autre pays ou pour obtenir un permis de conduire du Québec, vous devez prendre rendez-vous en ligne : Permis de conduire canadien ou étrangé



© Émilie Tremblay

## NOUVEAUX RÉSIDENTS QUI N'ONT JAMAIS EU DE PERMIS DE CONDUIRE

Toute personne qui veut conduire au Québec doit être titulaire d'un permis de conduire. Si vous n'avez jamais eu de permis de conduire et que vous désirez obtenir un permis de conduire du Québec, voici les conditions générales et les étapes à suivre pour les nouveaux conducteurs.

Pour obtenir un permis de la classe 5, il faut :

- être âgé d'au moins 16 ans
- avoir le consentement écrit de votre père, mère ou tuteur, si vous avez moins de 18 ans

Si vous n'avez pas la citoyenneté canadienne, Il faut fournir la preuve que vous êtes autorisé à rester au Canada pour une période d'au moins 6 mois.

## PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

Le permis de conduire international est la traduction en diverses langues des classes de véhicules que le titulaire est autorisé à conduire. Pour être valide, ce permis doit être accompagné d'un permis de conduire valide et avoir été délivré par la même administration que celui-ci.

Ce permis de conduire sert principalement lors d'une vérification par un corps policier aux fins de contrôle.

## COORDONNÉES SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) :

Tél. : 1 800 361-7620 (renseignements généraux : permis de conduire, immatriculation, etc.)

1 888 356-6616 (pour échange de permis ou pour nouveaux résidents)

### **Centre de service de Rouyn-Noranda**

32, avenue Qué.bec, Rouyn-Noranda

### **Centre de service de Val-d'Or**

1165, rue Germain, Val-d'Or

## COORDONNÉES DES ÉCOLES DE CONDUITES

### **École de conduite Tecnic**

1171, 1re rue, Val-d'Or

819 825-7000

### **École de conduite Vision360 de Malartic**

650, rue Royale, Malartic

819 651-1582

Pour Malartic et Val-d'Or!



© Christian Leduc

# NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

---

## QUI PEUT DEMANDER UN NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE?

Vous avez besoin d'un numéro d'assurance sociale (NAS) pour travailler au Canada ou pour recevoir des prestations et des services provenant de programmes gouvernementaux. Les enfants de 12 ans et plus peuvent faire leur propre demande de NAS. Les parents et les personnes qui agissent légalement au nom du demandeur, tel qu'un tuteur légal ou un représentant légal, peuvent présenter une demande au nom d'un enfant qui n'a pas atteint l'âge de majorité, ou au nom d'un adulte sous leur soin. Chaque NAS est attribué à une seule personne et ne peut pas être utilisé par une autre personne. Vous devez protéger votre NAS. Conservez-le en lieu sûr, ne le gardez pas sur vous.

## QUE DOIS-JE FAIRE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE?

Pour présenter une demande de numéro d'assurance sociale (NAS), il suffit de vous présenter avec vos documents d'identité originaux au bureau de service de Service Canada le plus près. Ainsi, si votre demande est complète, vous pourrez obtenir votre NAS en moins de 15 minutes et n'aurez pas à vous séparer de vos documents d'identité originaux. Il n'y a pas de frais pour faire la demande de NAS.

Vous pouvez également faire la demande en ligne : [Demande de numéro d'assurance sociale – Gouvernement du Canada](#)





## QUELS DOCUMENTS SONT NÉCESSAIRES POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE?

**Résidents permanents** : Vous devez présenter l'un des principaux documents suivants :

- Carte de résident permanent délivrée par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)
- Confirmation de résidence permanente délivrée par CIC et document de voyage (p. ex. passeport étranger) ou autre pièce d'identité avec photo délivrée par une autorité provinciale ou territoriale (p. ex. permis de conduire)
- Fiche relative au droit d'établissement délivrée par CIC avant le 28 juin 2002
- Vérification du statut délivrée par CIC. Ce document n'est acceptable que pour modifier un dossier du NAS ou obtenir une confirmation de NAS existant.

**Résidents temporaires** : Vous devez présenter l'un des principaux documents suivants :

- Permis de travail délivré par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)
- Permis d'études délivré par CIC. L'étudiant étranger doit présenter soit un permis d'études précisant que le titulaire du permis « peut accepter un emploi » ou « peut travailler » au Canada; ou un permis d'études et une lettre de « confirmation pour travailler hors campus » délivrée par CIC avant le 6 février 2015
- Fiche de visiteur délivrée par IRCC et indiquant que vous êtes autorisé à travailler au Canada
- Carte d'identité diplomatique et lettre de permission de travailler délivrées par Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
- Vous recevrez une lettre de confirmation de NAS temporaire dont le numéro commencera par « 9 ». Votre NAS expire à la date indiquée dans le champ « expire le » sur la lettre. La date d'expiration est établie en fonction du document de CIC vous autorisant à travailler au Canada.

### **Point de service à Val-d'Or**

Service Canada  
400, avenue Centrale, Val-d'Or  
1 800-622-6232

### **Point de service de Senneterre**

Service Canada  
761, 10e avenue, Senneterre  
1 800-622-6232

# SERVICES BANCAIRES ET FINANCES

---

## L'OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

Pour ouvrir un compte bancaire, présentez-vous à la succursale de votre choix. En général, on vous demandera de vous identifier à l'aide de deux pièces d'identité et d'avoir votre numéro assurance sociale (NAS) en main sera utile. Vous pouvez ouvrir un compte personnel même si vous n'avez pas d'emploi. Il peut y avoir des frais d'ouverture de compte et les forfaits d'utilisation diffèrent selon les institutions. Prenez le temps de magasiner et de vérifier les différences.

## SALAIRE VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR

Votre employeur versera votre salaire soit par chèque ou par dépôt direct dans votre compte de banque. Dans le cas du dépôt direct, votre employeur vous demandera un spécimen de chèque. Celui-ci peut facilement être émis par votre institution financière en ligne ou en succursale.



## DIFFÉRENCES ENTRE UNE CARTE DE CRÉDIT ET UNE CARTE DE DÉBIT

### Carte de débit

- Permet de retirer l'argent que je possède
- Souvent nommée carte « Interac »

### Carte de crédit

- Donne accès à de l'argent que je ne possède pas et que je devrai rembourser en plus des intérêts
- Permet d'acheter maintenant et de payer plus tard
- Vous ne pouvez pas dépasser la limite. Vous devez acquitter un certain montant minimum chaque mois

## BANQUES ET CAISSES DISPONIBLES À VAL-D'OR

### **Banque Nationale**

840, 3e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 824-3687

### **CIBC**

824, 3e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 825-8830

### **RBC Banque Royale**

689, 3e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 824-5150

### **TD Canada Trust**

814, 3e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 825-4123

### **Banque Nationale**

840, 3e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 824-3687

### **Caisse Desjardins Est de l'Abitibi**

602, 3e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 825-2843

### **Caisse Desjardins Est de l'Abitibi, Centre de service Lemoyne**

1640, 3e Avenue, Val-d'Or  
Tél. : 819 825-2843



© Émilie Tremblay

## BANQUES ET CAISSES DISPONIBLES À MALARTIC

### **Guichet Desjardins Est de l'Abitibi**

701, rue Royale,  
Malartic  
Tél. : 819 757-3667

### **ATM Groupe Banque TD**

831, Rue Royale,  
Malartic (pétro  
Canada)

## BANQUES ET CAISSES DISPONIBLES À SENNETERRE

### **Banque CIBC**

780, 10e  
Avenue  
Tél. : 819 737-2345

### **Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi**

740, 9e Avenue  
Tél. : 819 737-2247

# IMPÔTS

---

## QU'EST-CE QU'UNE DÉCLARATION D'IMPÔTS?

Une déclaration d'impôts au Québec est un document annuel que chaque résident doit soumettre pour déclarer ses revenus et ses dépenses afin de calculer les impôts dus et déterminer l'éligibilité aux crédits et prestations. Toute personne vivant au Québec et ayant gagné un revenu doit faire cette déclaration. Elle inclut les revenus, les dépenses déductibles et les crédits d'impôt. Les principaux formulaires à remplir sont le T1 fédéral et le TP-1 provincial, disponibles en ligne ou sur papier. La date limite de soumission est généralement le 30 avril de chaque année. Des services gratuits et payants, ainsi que des ressources en ligne, sont disponibles pour aider dans ce processus. Comprendre ce système est crucial pour bénéficier des avantages fiscaux et rester en règle avec les autorités fiscales.

## OÙ FAIRE SA DÉCLARATION D'IMPÔTS?

Il est possible de faire ses impôts soi-même avec des logiciels, mais un comptable peut également le faire pour vous. Il y a différents endroits offrant le service :

- [Impôts Michèle Trahan](#) (\$)
- [Compagnie Perseus](#), au 819 825-3001 (\$)
- Appeler Marcel Ruel au 819 825-6681 (env. 70 \$)
- Utiliser les services en ligne de [AFEC Comptabilité-Fiscalité](#) (\$)
- [Gestion impôt VD](#) (\$)
- Appeler le Centre de bénévolat au 819 825-0154, poste 23. Faites vite, leurs services sont offerts jusqu'au 1er avril seulement. (Gratuit)

Faire votre déclaration vous-même en ligne avec différents logiciels fiables comme :

- [Turbolimpôt](#)
- [Impo Raymond Chabot Grant Thornton](#)
- [ImpôtExpert](#)
- [Wealthsimple Impôt](#)



**Les impôts doivent être produits avant le 30 avril.**  
Exemple: Nous sommes le 1er janvier 2025 et nous devons faire nos impôts pour l'année 2024. Vous recevrez vos différents documents dans les semaines qui suivront la fin de l'année et vous aurez jusqu'au 30 avril pour envoyer votre déclaration d'impôts au gouvernement.



# SERVICE DE TRANSPORT

## SERVICE DE TAXI À VAL-D'OR

### Taxi 117

1115, 2e Avenue  
Val-d'Or (QC) J9P 1X5  
819 355-2473

### Taxi 24

1329, 4e Avenue  
Val-d'Or (QC) J9P 1K5  
819 874-2445

### Taxi Palmier

212, rue Bégin  
Val-d'Or (QC) J9P 0C3  
819 527-0092

## SERVICE DE TAXI À MALARTIC ET SENNETERRE

### Taxi 117

Dessers Malartic à Cadillac  
819 355-2473

### RB taxi - Senneterre

819 651-3731

### Taxi Savoie INC - Senneterre

819 856-3760

## SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN RURAL ET URBAIN

Le service de transport en commun de la Ville de Val-d'Or, le TAXIBUS, offre une gamme complète de moyens de transport, comprenant des voitures-taxi, des autocars et des autobus scolaires. Il assure une couverture totale du territoire de la ville, tant urbain que rural, en partant de plusieurs points d'arrêt stratégiquement situés le long des voies publiques.

## DES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF ADAPTÉ EXISTENT DANS CHACUN DES TROIS PÔLES DE LA MRC

### Transport la promenade

#### (Transport adapté)

Val-d'Or  
819 825-0101

### Corporation Taxibus Val-d'Or

456, Tremblay, Val-d'Or  
819 824-7777  
taxibusvaldor.qc.ca

### Transport collectif bell (Transport adapté)

Senneterre  
819 737-3017

### Transport adapté la calèche d'or

Malartic  
819 757-3253



Si vous préférez une option plus traditionnelle et régulière, vous avez également la possibilité de réserver un billet pour voyager avec Autobus Maheux, une compagnie de transport réputée offrant des services confortables et fiables pour des trajets interurbains. [Voyagez avec Autobus Maheux!](#) –



En outre, pour ceux qui préfèrent partager les frais de voyage avec d'autres, le covoiturage est une alternative conviviale et écologique. Il est surtout utilisé pour se déplacer hors de l'Abitibi, voici deux options :

- Le site internet Amigo Express : [Covoiturage pour le Québec, le Canada et les États-Unis - AmigoExpress](#)
- Le groupe facebook de covoiturage Abitibi-Témiscamingue : <https://www.facebook.com/groups/61800593760/>

# ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DANS LA VALLÉE-DE-L'OR

---



De nombreux organismes sont établis sur le territoire de la Vallée-de-l'Or, chacun dédié à offrir une aide précieuse quel que soit votre besoin. Ci-dessous, vous trouverez une liste exhaustive de ces divers organismes, prêts à vous accompagner dans toutes les situations.

- [Organismes de Val-d'Or](#)
- [Organismes de la ville de Malartic](#)
- [Organismes de Senneterre](#)

## S'HABILLER ET SE MEUBLER

---

### CENTRES COMMERCIAUX

Les centres-villes de Malartic, Senneterre et Val-d'Or sont les principaux lieux ciblés pour les boutiques. De nombreuses boutiques et magasins à grande surface sont également présents dans la Vallée-de-l'Or. Il y a deux centres commerciaux à Val-d'Or où vous trouverez plusieurs boutiques et des magasins à grande surface.

**Carrefour du Nord-Ouest**  
1801, 3e Avenue  
Tél. : 819 874-5593

**Les Galeries Val-d'Or**  
1500, chemin Sullivan  
Tél. : 819 825-2736

Plusieurs boutiques sont également présentes au centre-ville et plusieurs magasins à grande surface sont situés surtout à la sortie Ouest de la ville de Val-d'Or (vers Malartic et Rouyn-Noranda).

# S'HABILLER

---

## S'HABILLER À MOINDRE COÛT VAL-D'OR

### **Boutique L'Occasion du Service d'entraide familiale**

460, avenue Centrale  
819 825-2929

[www.servicedentraide.com](http://www.servicedentraide.com)

### **Maison de la famille de Val-d'Or**

1009, 6e Rue  
819 874-3383



## S'HABILLER À MOINDRE COÛT MALARTIC

### **Maison de la famille de Malartic**

161, avenue Abitibi  
819 757-6755

### **Le Samaritain**

581, rue Royale

## S'HABILLER À MOINDRE COÛT SENNETERRE

### **Comptoir familial**

(Ouvert mardi et mercredi)  
660, 8e Avenue (sous-sol)  
819 737-2896  
819 737-2434

### **Maison de la famille de Senneterre**

671, 10e Avenue  
819 737-4976

## SE VÊTIR EN HIVER

La plupart des immigrants vous le diront, le premier hiver au Québec peut être difficile à affronter : la neige, le froid et le thermomètre qui affiche des températures records! C'est aussi l'occasion de profiter de nombreuses activités hivernales (ski, raquette, luge, patinage...), à condition d'être bien habillé et équipé. Sans quoi, le plaisir est rapidement gâché.

Visitez le site internet de Venez faire connaissance qui explique dans les moindres détails, comment se vêtir l'hiver : [Se vêtir adéquatement](#)

# SE MEUBLER

---

L'achat de meubles usagés est une bonne option pour se meubler à faible coût. À Val-d'Or, il y a deux magasins de meubles usagés. Renseignez-vous sur leur service de livraison. Si vous disposez d'une voiture, l'Écocentre de la MRC Vallée-de-l'Or détient également plusieurs articles divers et meubles.

**Écocentre de la MRC Vallée-de-l'Or**  
2011, 3e Avenue Est, route 117, Val-d'Or  
(6 km en direction de Montréal)  
819 825-7733  
[mrcvo.qc.ca](http://mrcvo.qc.ca)

**Electro Occasion**  
550, 3e avenue, Val-d'Or  
819 856-1206

**Écocentre Malartic**  
950, rue Royale, Malartic  
819 757-3611

Pour l'achat de meubles neufs, il existe plusieurs magasins dans lequel vous trouverez votre bonheur.

**Meubles Marchands**  
1767, 3e avenue, Val-d'Or  
819 874-8777

**Branchaud**  
1965, rue Germain, Val-d'Or  
819 874-2610

**Branchaud Écono**  
1560, chem. Sullivan  
Val-d'Or  
819 874-2610

## POUR TROUVER DES ARTICLES USAGÉS DE TOUTES SORTES

### Les ventes de garage!

En période estivale, des particuliers organisent des ventes à leur domicile pour se débarrasser des objets qu'ils n'ont plus besoin. Les ventes ont lieu les vendredis, samedis et dimanches. Il est possible d'y faire des trouvailles à bas prix. Mais attention, les articles intéressants partent rapidement, vous aurez avantage à vous présenter tôt! Pour connaître les dates et les adresses où ont lieu les ventes, rendez-vous sur le site internet de la ville de Val-d'Or : [Vente de garage- Ville de Val-d'Or](#)

### Sites d'annonces classées et Facebook

- Kijiji.ca
- Marketplace (facebook)
- Lespacs.com
- Et de nombreuses pages et groupes de ventes sur facebook



# SE NOURRIR

---

## DÉPANNAGE ALIMENTAIRE D'URGENCE

**Centre de bénévolat  
de la Vallée de l'Or**  
819 825-0154

**Le comptoir alimentaire  
de Malartic**  
491, 1re Avenue, Malartic  
819 757-6808

**Chevalier de Colomb**  
725, rue Jacques Cartier  
Malartic  
866 893-3681

## SUPERMARCHÉS, MAGASINS À GRANDE SURFACE ET AUTRES

Au Québec, il y a plusieurs supermarchés, qu'on appelle communément épicerie, et magasins à grande surface vendant de la nourriture. Informez-vous, certains offrent l'achat en ligne et disposent d'un service de livraison. De petits commerces offrent aussi une alternative pour faire l'achat de produits plus spécialisés comme des charcuteries ou des pâtisseries. Chaque ville détient également de nombreux dépanneurs (« épicerie » de quartiers) qui offrent une alternative souvent plus près de la maison. Durant la saison estivale, le marché public de la Vallée-de-l'Or fait la promotion d'une vaste gamme de produits régionaux et offre des opportunités de rencontres entre le client et le producteur. De nombreux restaurants faisant partie de chaîne, mais aussi plusieurs restaurants locaux. Profitez-en pour les découvrir. Quelques casse-croûte (« shack à patates ») et bar laitiers (« crème molle ») apparaissent également en saison chaude.

Pour connaître de bonnes adresses de gastronomie, visitez le site internet suivant :

[Restaurants en Abitibi-Témiscamingue](#)



© Christian Leduc

## SE NOURRIR À VAL-D'OR

### Supermarchés

**IGA Centre-ville**  
1177, 8e Rue  
819 825-6608

**IGA extra Famille  
Pelletier**  
1801, 3e Avenue  
819 874-7741

**Maxi**  
502, rue Giguère  
819 825-5000

**Super C**  
1818, 3e Avenue  
819 874-2688

### Magasins à grande surface vendant de la nourriture ( les principaux)

**Walmart**  
1855, 3e Avenue  
Ouest  
819 874-8411

**Tigre Géant**  
825, 3e Avenue  
819 825-8106

**Dollarama  
Les Galeries Val-d'Or**  
1500, chemin Sullivan  
819 825-0864

**Dollorama  
Carrefour du  
Nord-Ouest**  
1801, 3e Avenue  
819 825-2720

### Autres

**AKI Épicerie &  
boutique  
écoresponsable**  
546, 3e Avenue  
819 874-2543

**Les aliments M&M  
(produits surgelés)**  
1560, 3e Avenue  
819 824-6189

**Les Becs sucrés-  
salés (boulangerie et  
pâtisserie)**  
1170, rue de l'Escale  
819 825-9569

**Charcuterie du  
Nord**  
49, 3e Avenue  
819 824-6552

**Marché Africain de  
Val-d'Or**  
643, 3e Avenue  
Val-d'Or  
819 319-7255

**La Tanière  
(épicerie  
gourmande)**  
678, 3e Avenue  
819 824-2002

## SE NOURRIR À MALARTIC

**IGA**  
1450, rue Royale  
Malartic  
819 757-2354

**Dollorama**  
1454, rue Royale  
Malartic  
888 365-4266

**Dépanneur Ultramar  
(Comptoir M&M)**  
1290, rue Royale  
Malartic  
819 757-5027

**Dépanneur Pétro-Canada  
(comptoir M&M)**  
831, rue Royale, Malartic  
819 757-4234

## SE NOURRIR À SENNETERRE

**IGA**  
760, 16e Avenue  
Senneterre  
819 737-2232

**Épicerie Dépanneur He-Ro**  
421, 10e Avenue, Senneterre  
819 737-2201

# LES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les compagnies de services sont nombreuses et offrent des services et des forfaits très différents. N'hésitez pas à rencontrer ou à contacter un représentant pour prendre les détails des forfaits afin de prendre une décision éclairée. Pour débiter vos recherches, voici une liste des compagnies qui ont pignon sur rue dans la Vallée-de-l'Or pour les différents services.

Pour ouvrir votre dossier, les compagnies ont chacune leurs procédures, mais, règle générale, vous aurez besoin de pièces d'identité et/ou preuve de résidence. Par exemple : Permis de conduire, numéro d'assurance sociale, carte de crédit, bail, ou autre fournisseur de services.

## CELLULAIRE ET TÉLÉPHONIE RÉSIDENIELLE

### **Bell**

1801, 3e Avenue, Val-d'Or  
819 874-3585

### **Vidéotron**

1801, 3e Avenue, Val-d'Or  
819 825-5334

### **Fido**

1801, 3e Avenue, Val-d'Or  
819 316-1100

### **Télus et Koodo (Orizon Mobile)**

829, 3e Avenue, Val-d'Or  
819 874-8206

### **Rogers (Kiosque chez Walmart)**

1855, 3e Avenue, Val-d'Or

## INTERNET ET TÉLÉDIFFUSEURS

### **Cablevision**

45, boul. Hôtel de Ville,  
Val-d'Or  
1 800 567-6353

### **Télébec**

555, avenue Centrale  
Val-d'Or  
1 888 TÉLÉBEC (835-  
3232)

### **Vidéotron**

1801, 3e Avenue  
Val-d'Or  
819 825-5334

### **Bell**

1801, 3e Avenue  
Val-d'Or  
819 874-3585

## ACCÈS À INTERNET ET WIFI

- Bureau d'information touristique
- Parc Lévesque (à côté de la microbrasserie Le Prospecteur)
- Carrefour du Nord-Ouest (Centre commercial)
- Secteur centre-ville 3e Avenue
- Plage Rotary
- Bibliothèque de Val-d'Or, Senneterre et Malartic
- Carrefour de la Vallée-de-l'Or point de service de Val-d'Or, Senneterre et Malartic

# NOUS JOINDRE



## VAL-D'OR

455, 3e Avenue, suite  
201, J9P 1S3

Lundi et mardi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Mercredi : 10 h à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Jeudi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30 (Services offerts à distance)  
Samedi et dimanche : FERMÉ

## MALARTIC

550, 4e Avenue, suite  
203, JOY 1Z0

Lundi et mardi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Mercredi : 10 h à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Jeudi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30 (Services offerts à distance)  
Samedi et dimanche : FERMÉ

Les heures d'ouverture peuvent varier. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous pour une rencontre virtuelle ou dans nos locaux de Malartic.

## SENNETERRE

250, 4e Rue Ouest,  
JOY 2M0

Lundi et mardi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Mercredi : 10 h à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Jeudi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30 (Services offerts à distance)  
Samedi et dimanche : FERMÉ

Les heures d'ouverture peuvent varier. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous pour une rencontre virtuelle ou dans nos locaux de Senneterre.



819 825-5627



info@carrefourvo.ca



www.carrefourvo.ca

SUIVEZ-NOUS!

@carrefourvo

